



ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

**de la séance régulière du Conseil des maires
à être tenue le jeudi 16 mars 2023
au Centre administratif de la MRC
216, chemin Old Chelsea
Chelsea (Québec)
à 19h00**

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions du public

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Législation

- a) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 16 février 2023
- b) Dépôt et acceptation du rapport annuel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour l'année 2022
- c) Adoption du règlement d'emprunt n° 314-23 autorisant un emprunt de 348 000 \$ visant à financer l'achat d'équipements et de véhicules pour le Service de la sécurité publique
- d) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement d'emprunt n° 315-23 autorisant un emprunt de 191 000 \$ visant à financer l'amélioration et rénovation des bâtiments de la MRC
- e) AVIS DE MOTION – Règlement n° 316-23 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC des Collines-de-l'Outaouais modifiant le règlement n° 152-10
- f) Octroi d'un don – Projet « Promotion du concert printanier Musique des Beatles » de Chorale Castenichel de Chelsea
- g) Désignation d'un représentant de la MRC des Collines-de-l'Outaouais au conseil d'administration de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO)
- h) Demande d'actions concrètes au gouvernement du Québec pour sauver l'industrie forestière des régions de l'Outaouais et des Laurentides
- i) Appui : Contribution financière pour l'élaboration de plan d'adaptation aux changements climatiques ou de Plan climat
- j) Déclaration visant l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- k) AVIS DE MOTION - Présentation et dépôt du règlement n° 317-23 établissant la Commission de développement



2/...

5. Gestion financière et administrative

- a) Comptes payés
- b) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie CyberKar pour le support des équipements et logiciel de reconnaissance de plaques sur les véhicules policiers
- c) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier pour la signature du renouvellement de la licence annuelle du logiciel antivirus ESET avec la compagnie Microrama
- d) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier pour la signature du renouvellement du contrat d'entretien et support annuel avec la compagnie Idémia pour le support des équipements et logiciels de bertillonnage
- e) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier à octroyer un contrat conclu de gré à gré à la firme SMI PERFORMANCE pour les services professionnels d'un diagnostic organisationnel opérationnel pour son Service des ressources financières
- f) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier à procéder à une demande de soumissions sur invitation conformément aux articles 935 et 936.0.1.1 du *Code municipal du Québec* pour la rénovation des salles de bain du Service de la sécurité publique
- g) Octroi d'un contrat à la firme IT2GO Solutions pour l'acquisition d'équipements informatiques
- h) Octroi d'un contrat à la firme Magnus pour les services techniques et analyses de la légionellose pour la tour d'eau au Quartier général du Service de la sécurité publique pour l'année 2023
- i) Octroi d'un contrat d'arpentage à la firme Alary, St-Pierre & Durocher Arpenteurs-Géomètres pour une servitude avec le Havre Wakefield pour le raccordement des égouts du Quartier général du Service de la sécurité publique
- j) Octroi des contrats pour l'achat d'équipements divers pour les véhicules de patrouille du Service de la sécurité publique
- k) Autorisation pour le paiement des honoraires professionnels facturés par la firme Roy Bélanger Avocats S.E.N.C.R.L.

6. Évaluation foncière et Technologie de l'information

7. Gestion des ressources humaines

- a) Confirmation du statut d'employé régulier pour Martial Mallette au poste de directeur du Service de la sécurité publique
- b) Nomination de Benedikt Kuhn au poste de directeur développement du territoire



3/...

8. Sécurité publique

- a) Autorisation au directeur général et greffier-trésorier à signer une entente entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et la MRC des Collines-de-l'Outaouais relative aux conditions et aux modalités d'octroi de subventions pour la participation à la mise en œuvre du projet en santé mentale « MAINtenir le lien »

9. Hygiène du milieu et environnement

10. Gestion du territoire et des programmes

- a) Convention de la cartographie des zones inondables en Outaouais
- b) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 109-2022 relatif aux usages conditionnels dans le but d'instaurer un cadre réglementaire pour l'ajout d'un logement additionnel et l'encadrement de l'hébergement touristique de type « Établissement de résidence principale » de la municipalité de La Pêche
- c) Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement de troisième génération – Règlement n° 429-005-2022 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de La Pêche
- d) Amendement des résolutions n° 21-05-137, n° 21-10-304, n° 21-11-374, n° 22-04-112, n° 22-05-148 – Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 2
- e) Résolution d'appui au déploiement de la radio communautaire « La voix des Collines »

11. Cour municipale

12. Correspondance

- a) Aide financière accordée dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) - Volet 2.1 - MRC des Collines-de-l'Outaouais - 2022 – 2025

13. Affaires nouvelles

14. Levée de la séance

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier